

## DEMANDE D'OUVERTURE LE DIMANCHE

**Veillez retourner ce document à l'attention de Madame JEANPIERRE, au plus tard un mois avant la période concernée par la demande par l'un des moyens suivants :**

**par courrier :**

**DDTEFP**

**Cité administrative**

**Boulevard Tourasse**

**64000 PAU**

**par fax : 0559144308**

**par mail : annie.jeanpierre@travail.gouv.fr**

**Ce document devra être accompagné de l'avis des représentants du personnel présents dans l'entreprise et des pièces justificatives concernant le chiffre d'affaire escompté ( chiffres d'affaire ou prévisionnel de celui-ci ) et éventuellement un justificatif d'information des salariés de la demande de dérogation ( feuille d'émargement).**

**Nom et prénom du (de la) responsable :**

**Fonction :**

**Dénomination de la société :**

**Enseigne de l'établissement :**

**Adresse de l'établissement :**

**coordonnées téléphoniques et /ou mail :**

NATURE DU COMMERCE					
N° du code APE Indiquer les différentes branches commerciales de l'établissement et la nature des différents produits et articles vendus.					
Convention collective applicable (intitulé et numéro)					
PERIODE D'OUVERTURE DEMANDEE					
<b>Dates ou période d'ouverture précises :</b>					
EMPLOI	Effectif total	Dont hommes	Dont femmes	Dont moins de 18 ans	Dont travailleurs étrangers
Combien l'établissement occupe t-il habituellement d'employés ?					
Quel est le nombre de salariés employés en semaine appelés à travailler le dimanche ?					
Nature des contrats de chacun des salariés travaillant le dimanche : contrat à durée indéterminée (CDI), contrat à durée déterminée (CDD) ou contrat saisonnier					
Est-il envisagé de recruter du personnel ? (si oui, préciser la forme du contrat : à durée déterminée, indéterminée, à temps complet, à temps partiel)					
HORAIRES					
Répartition actuelle de la durée du travail (quotidienne, hebdomadaire)					
Horaire qui serait pratiqué le dimanche					

Activité du personnel qui travaillerait le dimanche	
Indiquer comment serait donné le repos hebdomadaire obligatoire : A, B, C ou D	

- A : un autre jour que le dimanche à tout le personnel de l'établissement  
 B : du dimanche après-midi au lundi matin  
 C : le dimanche après-midi avec un repos compensateur d'une journée de roulement  
 D : par roulement à tout ou partie du personnel

CONTREPARTIES OBLIGATOIRES
<p><b>Application des contreparties obligatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><u>Les heures travaillées le dimanche seront majorées de 100%</u></b></li> <li>- repos compensatoire : un jour dans la semaine qui suit ou qui précède le dimanche travaillé</li> <li>- nombre de dimanches de repos garantis par mois ou sur la période (au minimum un dimanche):            .....</li> </ul>

MOTIVATIONS	
Importance présumée des activités du dimanche en précisant le pourcentage estimé du chiffre d'affaire du dimanche par rapport aux autres jours de la semaine	
Autres motifs éventuels invoqués à l'appui de la demande de dérogation	

**Certifié sincère et véritable le**

**Date**

**NOM et PRENOM**

**SIGNATURE**

**Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :**

- **L'acceptation de la demande de dérogation n'est pas systématique, elle est notamment liée au respect des obligations légales ou conventionnelles par l'entreprise**
- **Le plus grand soin devra être apporté quant à la précision de vos réponses et justificatifs demandés afin de ne pas retarder la prise de décision**
- **La dérogation au repos dominical peut être remise en cause s'il s'avère que les contreparties obligatoires n'auront pas été respectées**
- **la majoration s'ajoute au paiement d'heures supplémentaires s'il y a lieu.**